



Politique touristique et offre de randonnée pédestre sur un territoire

Présentation

Formation proposée exclusivement aux élus locaux !

La formation vise à accompagner les élus (Maire, Adjoint au tourisme, au sport, à l'aménagement) pour définir et/ou mettre en œuvre une politique locale de randonnée pédestre reposant sur une structuration de l'offre entre une utilisation touristique, domestique et/ou sportive.

Objectifs

L'objectif de la formation est de développer des compétences en matière de pilotage d'une nouvelle politique touristique en se basant sur plusieurs outils :

- La connaissance de la gouvernance des sentiers, du contexte réglementaire, des acteurs publics et privés et des politiques publiques dans ce domaine.
- La structuration d'une offre de randonnée à partir d'un diagnostic territorial.
- Les techniques de concertation des sentiers et la gestion des conflits d'usage.
- La recherche de subvention et le financement d'une nouvelle offre de randonnée.

Organisation de la formation

Formation dispensée en présentiel (2 journées de 7 heures, soit 14 heures).

Alternance entre des présentations théoriques et méthodologiques, illustration avec des cas empiriques issus de travaux de recherche ou d'expériences en tant qu'élu, réalisation d'études de cas co-construits avec les participant.es à la formation.

Modalités d'évaluation

Les attentes des inscrits seront recueillies en début de formation. Une évaluation individuelle détaillée sera diffusée à la fin de la formation.

Un temps de bilan collectif viendra clôturer la session.

Admission

Droits d'inscription

1200 € / personne

Infos pratiques

> **Composante(s)** : UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives, Service Formation Continue et Alternance

> **Modalité d'enseignement** : Formation continue